

Discours de haine et polarisation idéologique. Analyse critique des déclarations publiques suite à la victoire d'Imane Khelif aux Jeux olympiques de Paris 2024

Hate Speech and Ideological Polarization: A Critical Analysis of Public Statements Following Imane Khelif's Victory at the Paris 2024 Olympic Games

Lahmer Marwa

Université Badji Mokhtar Annaba (Algérie)

marwa.lahmer@univ-annaba.dz

Résumé	informations sur l'article
Cette étude analyse, à travers l'ACD, les déclarations de figures internationales telles que J. K. Rowling, Giorgia Meloni, Elon Musk et Donald Trump après la victoire d'Imane Khelif aux Jeux olympiques de Paris 2024. En s'appuyant sur Teun A. Van Dijk, elle met en évidence les mécanismes discursifs construisant une image négative de l'athlète. Les résultats montrent une convergence des stratégies malgré la diversité des discours. Celles-ci incluent la catégorisation identitaire, la dramatisation lexicale et la polarisation idéologique. L'effacement nominal et la victimisation de l'adversaire renforcent cette représentation. L'ensemble contribue à susciter une émotion de rejet.	Reçu 30 Avril 2026 Acceptation 07 Septembre 2026 Mots clés: ✓ discours de haine; ✓ analyse critique du discours; ✓ Imane Khelif;
Abstract	Article info
This study applies CDA to statements by public figures such as J. K. Rowling, Giorgia Meloni, Elon Musk, and Donald Trump following Imane Khelif's Olympic victory in Paris 2024. Drawing on Teun A. Van Dijk, it examines how discourse constructs a negative image of the athlete. Findings show shared strategies despite differences in tone and register. These include identity categorization, lexical dramatization, and ideological polarization. Nominal erasure and opponent victimization further reinforce this framing. Overall, these discourses contribute to generating rejection.	Received April 30; 2026 Accepted September 07. 2026 Keywords: ✓ hate speech; ✓ critical discourse analysis; ✓ Imane Khelif;

1. INTRODUCTION

Le 1er août 2024, lors des Jeux olympiques de Paris, la boxeuse algérienne Imane Khelif remporte son combat de quarts de finale dans la catégorie des 66 kg. En peu de temps, cette victoire se transforme en controverse internationale d'une ampleur et d'une violence symbolique inhabituelle dans le monde du sport. Des personnalités politiques de premier plan, des écrivains à l'audience mondiale et des figures influentes des réseaux sociaux publient des déclarations qui dépassent le cadre de la critique sportive pour s'inscrire dans un registre émotionnel intense, où l'indignation morale côtoie la disqualification identitaire et la négation du droit à l'existence sportive et sociale d'une athlète.

En tant que chercheuse algérienne et mordue de sport féminin, cet événement a représenté bien plus qu'un fait divers sportif : il a été vécu comme une agression symbolique adressée non seulement à une championne, mais à toute une nation, à toutes les femmes qui font du sport leur espace de liberté, d'expression et de dignité. Voir une athlète algérienne, qui a dédié toute sa vie à la boxe, faire l'objet d'une telle campagne de dénigrement publique, menée par des personnalités dotées d'une audience de plusieurs millions de personnes, a constitué à la fois un choc et une interpellation scientifique. C'est précisément cette double expérience,

personnelle et académique, qui est à l'origine de la présente recherche.

Il est fondamental de souligner le contexte factuel : Imane Khelif est une femme algérienne qui a toujours concouru dans la catégorie féminine. Sa participation aux Jeux olympiques de Paris 2024 était pleinement légale et validée par le Comité International Olympique. Les déclarations analysées dans cette étude reposent donc, à leur point de départ, sur une inexactitude factuelle délibérément accentuée et largement propagée. C'est ce processus de transformation d'un fait erroné en discours de masse qui constitue l'un des axes centraux de la présente analyse. Le sport féminin algérien et africain demeure fréquemment marginalisé, minimisé, voire contesté sur la scène internationale ; la victoire d'Imane Khelif, au lieu d'être reconnue comme une performance sportive d'excellence, a été instrumentalisée pour remettre en question son identité même.

Ce qui confère à cet événement sa spécificité sur le plan analytique réside dans la convergence rapide, en un laps de temps très court, de prises de parole issues d'horizons idéologiques, culturels et géographiques hétérogènes. Il s'agit notamment d'une romancière britannique engagée dans les débats sur le genre, de dirigeants politiques européens d'extrême droite, d'un entrepreneur américain à la tête d'une plateforme de communication mondiale, ainsi que d'un candidat à la présidence des États-Unis, dont les

discours se rejoignent autour d'un même registre de disqualification.

Une telle convergence ne saurait être interprétée comme fortuite ; elle met en évidence l'existence de structures discursives communes et de schémas idéologiques partagés, qui dépassent les clivages nationaux et politiques. Ces prises de position constituent ainsi un observatoire privilégié, en temps réel, des mécanismes par lesquels le langage est mobilisé pour orienter l'opinion publique, légitimer des formes de rejet et réduire la complexité des identités humaines à des catégories simplificatrices (Van Dijk, 1993 ; Charaudeau, 2017).

À partir de ce constat se dégage la question fondamentale qui structure cette recherche : de quelle manière les discours de haine se déploient-ils dans l'espace public contemporain et par quels mécanismes langagiers prennent-ils forme ? Il s'agit plus précisément d'analyser comment, à travers des stratégies discursives, énonciatives et idéologiques, des acteurs aux positionnements pourtant divergents parviennent à élaborer une représentation unifiée et déshumanisante d'un individu, à susciter et légitimer un sentiment collectif de rejet, et à faire passer une information erronée pour une vérité largement admise.

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation, cette étude s'inscrit dans le cadre théorique de l'Analyse

Critique du Discours (ACD), tel qu'il a été élaboré par Van Dijk (1993, 1998, 2008), tout en intégrant les contributions de la tradition française de l'analyse du discours, notamment celles de Maingueneau (1991, 2014), Charaudeau (2011, 2017), Amossy (2010, 2014), Pêcheux (1975) et Paveau (2017), ainsi que les travaux consacrés à la rhétorique de la haine (Whillock et Slayden, 1995 ; Reisigl et Wodak, 2001).

Le corpus analysé se compose de six ensembles de déclarations publiques produites entre le 1er et le 10 août 2024 par J. K. Rowling, Giorgia Meloni, Elon Musk, Donald Trump, Matteo Salvini et Anna Luca Hamori. Ces prises de parole ont été retenues en raison de leur forte visibilité à l'échelle internationale, de la diversité des registres discursifs qu'elles mobilisent et de leur caractère représentatif des différentes formes que peut revêtir le discours de haine dans l'espace public contemporain.

Cette recherche poursuit trois objectifs principaux. Elle vise, dans un premier temps, à identifier les mécanismes linguistiques et discursifs à travers lesquels les discours de haine se construisent et se légitiment dans des énoncés publics à forte portée médiatique. Elle cherche, dans un second temps, à mettre au jour les structures idéologiques communes qui sous-tendent des discours pourtant produits dans des contextes culturels et politiques distincts. Enfin, elle ambitionne de contribuer, à partir d'une analyse rigoureuse et contextualisée, à une

meilleure compréhension des processus de stigmatisation et d'exclusion identitaire à l'œuvre dans l'espace public contemporain.

2. Cadre théorique : l'Analyse Critique du Discours selon Van Dijk

2.1 Fondements épistémologiques

L'Analyse Critique du Discours (ACD) s'inscrit comme un courant majeur des sciences du langage, dont l'objectif est d'examiner les interactions entre discours, pouvoir et idéologie. À la différence des approches strictement formelles du langage, l'ACD considère le discours comme un espace privilégié de production, de reproduction et de remise en question des rapports sociaux de domination (Fairclough, 1992 ; Wodak et Meyer, 2001 ; Van Dijk, 1993).

Dans cette perspective, l'approche développée par Teun A. Van Dijk se caractérise par l'articulation de trois niveaux d'analyse complémentaires. Le premier concerne la dimension textuelle, relative aux structures linguistiques du discours ; le second renvoie à la dimension cognitive, qui prend en compte les modèles mentaux et les représentations sociales mobilisés ; le troisième correspond à la dimension sociale, liée aux rapports de pouvoir ainsi qu'aux contextes institutionnels dans lesquels s'inscrivent les productions discursives. L'interaction de ces trois dimensions constitue ce que Van Dijk désigne comme le « triangle discours, cognition et société » (Van Dijk, 1998).

« Le discours n'est pas simplement un reflet passif de la réalité sociale. Il en est l'un des instruments de production et de reproduction. » (Van Dijk, 1993, p. 249)

2.2 Le carré idéologique

Le concept clé de l'approche développée par Van Dijk dans l'analyse des discours d'élite et des discours de haine est celui du carré idéologique (Van Dijk, 1998). Ce modèle analytique met en évidence quatre stratégies discursives essentielles qui organisent la construction des représentations de soi et de l'autre dans des énoncés fortement idéologisés.

Notre groupe (Nous)	Leur groupe (Eux)
Accentuer nos aspects positifs	Accentuer leurs aspects négatifs
Atténuer nos aspects négatifs	Atténuer leurs aspects positifs

Tableau 1. Le carré idéologique de Van Dijk (d'après Politique, Idéologie et Discours, 1998)

Van Dijk synthétise lui-même ce principe en ces termes : « Accentuer nos points positifs, accentuer leurs points négatifs, atténuer nos points négatifs, atténuer leurs points positifs. » (Van Dijk, Politique, Idéologie et Discours, trad. Bouvard & Petitclerc, 1998)

2.3 Stratégies discursives de construction de l'altérité

Dans le prolongement du modèle du carré idéologique, Van Dijk met en lumière un ensemble de procédés discursifs récurrents à travers lesquels se construisent et se justifient des formes d'exclusion de l'Autre. Dans le cadre de cette étude, plusieurs de

ces procédés apparaissent particulièrement opératoires. Il s'agit, tout d'abord, de la catégorisation identitaire, qui consiste à réduire l'individu à une appartenance simplifiée, au détriment de la pluralité de ses caractéristiques (Van Dijk, 2008). À cela s'ajoute l'essentialisation, qui attribue à certains traits un caractère fixe et inhérent, les présentant comme constitutifs de l'identité même des individus ou des groupes (Reisigl et Wodak, 2001).

D'autres mécanismes participent également à cette dynamique discursive. La dramatisation lexicale repose sur l'usage d'un vocabulaire fortement connoté, susceptible de susciter des réactions émotionnelles et d'orienter la réception du discours. La victimisation, quant à elle, consiste à se positionner, ou à positionner son groupe, comme victime d'un tort, afin de légitimer une posture de rejet ou de confrontation. Enfin, la technicisation correspond à l'emploi d'un registre spécialisé, notamment scientifique ou juridique, dans le but de conférer une apparence de neutralité et de crédibilité à des prises de position idéologiquement situées.

Par ailleurs, Van Dijk accorde une place centrale à la dimension socio-cognitive du discours. Celui-ci ne se réduit pas à une structure linguistique autonome, mais s'inscrit dans un ensemble de représentations partagées. Les énoncés contribuent ainsi à activer des schémas cognitifs collectifs, qui orientent la

perception des faits et conditionnent les interprétations produites par les récepteurs. Il note d'ailleurs que « Les discours ne sont jamais neutres. Ils sont toujours porteurs d'intentions, de valeurs et de croyances qui influencent la manière dont ils sont perçus. » (Van Dijk, Politique, Idéologie et Discours, trad. Bouvard & Petitclerc, 1998)

2.4 *Discours de haine : approches définitionnelles et formes typologiques*

Le discours de haine peut être envisagé comme une modalité spécifique du discours discriminatoire, progressivement conceptualisée par la linguistique critique, la sociolinguistique et l'analyse du discours à partir des années 1990. Reisigl et Wodak (2001) le caractérisent comme un ensemble de productions discursives ayant pour finalité de produire, consolider ou diffuser une image dépréciative d'un groupe social ou d'un individu, en lien avec des attributs identitaires perçus.

Charaudeau (2017) met l'accent sur la dimension rhétorique de ce type de discours. Selon lui, la haine ne se limite pas à une simple expression affective, mais relève d'un processus de construction discursive structuré, orienté vers des effets sociaux déterminés.

Brown (2017), quant à lui, apporte une précision importante en soulignant que la haine ne renvoie pas nécessairement à un ressenti subjectif du locuteur, mais doit être appréhendée à partir de ses effets sociaux,

tels que la déshumanisation, la stigmatisation ou encore la mise à l'écart. Dans une perspective proche, Maingueneau (2014), à travers la notion de scénographie discursive, montre que ce sont les dispositifs énonciatifs qui conditionnent la portée idéologique du discours, indépendamment des intentions explicites de celui qui l'énonce.

Par ailleurs, Amossy (2014), dans ses analyses de la rhétorique polémique, évoque le principe de « légitimation par le consensus ». Le locuteur mobilise des valeurs perçues comme collectivement partagées, telles que la justice, la protection ou l'ordre social, afin de rendre acceptable, voire nécessaire, un discours fondé sur l'exclusion. Ce mécanisme avait déjà été mis en évidence par Whillock et Slayden (1995) dans le contexte anglophone, qui soulignent que cette inscription dans un cadre axiologique partagé confère au discours de haine contemporain une efficacité et une portée accrues. Elle note, dans ce sens :

« Le discours polémique ne vise pas à convaincre l'adversaire, mais à le disqualifier devant un tiers. Il construit un ethos de vertu pour le locuteur en construisant simultanément un ethos d'infamie pour la cible. » (Amossy, La présentation de soi, PUF, 2010, p. 214)

2.5 R La mise en discours de la haine : dynamiques et niveaux d'élaboration

2.5.1 La haine envisagée comme un processus progressif

L'un des apports fondamentaux de la linguistique critique réside dans l'idée que la haine ne préexiste pas au discours comme un état autonome que celui-ci viendrait simplement traduire. Elle se configure, au contraire, à travers des opérations discursives spécifiques. Charaudeau (2017) souligne à cet égard que le discours de haine fonctionne comme un agencement rhétorique visant à susciter, structurer et propager une émotion auprès d'un auditoire, plutôt que comme l'expression spontanée d'un affect déjà constitué.

2.5.2 Le rôle des plateformes numériques dans la diffusion de la haine

Les travaux de Paveau (2017) sur l'analyse du discours numérique permettent d'appréhender un phénomène fondamental dans notre corpus : la transformation des réseaux sociaux en espaces de diffusion et d'amplification des discours de haine. Ce phénomène, que Matamoros-Fernández (2017) désigne sous le terme de « platformed racism », consiste en une médiation et une mise en circulation de discours discriminatoires par les plateformes elles-mêmes, à travers leurs mécanismes algorithmiques, leurs fonctionnalités de partage et leurs logiques d'engagement.

Dans notre corpus, les plateformes numériques jouent un rôle structurant à

plusieurs niveaux. Premièrement, elles permettent une diffusion à grande échelle et à haute vitesse : en quelques heures, une déclaration publiée par une personnalité à forte audience peut atteindre des millions de personnes, traverser les frontières linguistiques et nationales, et générer des vagues de partage qui amplifient exponentiellement son impact. Deuxièmement, les mécanismes propres à ces plateformes, comme les hashtags, les retweets et les fonctions « J'aime », créent des espaces de solidarité discursive qui transforment des prises de position individuelles en mouvements collectifs.

Comme le montrent Mondal et al. (2017) dans leur étude des discours de haine sur les médias sociaux, ces plateformes ne sont pas de simples vecteurs neutres : leur architecture favorise la viralité des contenus à fort potentiel émotionnel, ce qui avantage structurellement les discours de haine, particulièrement efficaces dans la mobilisation affective.

3. Méthodologie

3.1. Constitution et description du corpus

Le corpus primaire de cette étude se compose de six ensembles de déclarations publiques produites entre le 1er et le 10 août 2024, période correspondant aux jours immédiatement consécutifs au combat de quarts de finale d'Imane Khelif lors des Jeux olympiques de Paris 2024. Ces déclarations ont été sélectionnées selon

trois critères principaux : leur forte visibilité médiatique internationale, la diversité des registres discursifs qu'elles mobilisent, et le statut public et l'audience des locuteurs.

Les locuteurs retenus sont : J. K. Rowling, romancière britannique (publications sur X/Twitter) ; Giorgia Meloni, Présidente du Conseil des ministres d'Italie (déclaration publique officielle) ; Elon Musk, dirigeant de X/Twitter (publications et relais sur la plateforme) ; Donald Trump, candidat à la présidence des États-Unis (publication sur Truth Social) ; Matteo Salvini, Vice-Président du Conseil des ministres d'Italie (déclaration publique) ; Anna Luca Hamori, athlète hongroise, adversaire d'Imane Khelif (publication sur les réseaux sociaux).

Ce corpus présente plusieurs caractéristiques analytiquement significatives. Il est multilingue (français, anglais, italien), multinational et plurigenrique : il comprend des déclarations officielles, des posts sur réseaux sociaux, des communiqués de presse et des prises de position personnelles. Cette diversité constitue, en soi, un aspect analytiquement pertinent : elle permet d'examiner si des structures discursives communes traversent des productions réalisées dans des contextes très différents.

3.2. Cadre d'analyse et procédure

L'analyse a été conduite en trois phases complémentaires. La première phase, d'ordre textuel, a consisté en un relevé systématique des traits linguistiques saillants : choix lexicaux, structures syntaxiques, marques énonciatives (deixis, modalisation, temps verbaux), procédés rhétoriques (métaphore, hyperbole, euphémisme) et dispositifs de focalisation. La deuxième phase, d'ordre cognitif, a cherché à identifier les modèles mentaux et les schémas cognitifs activés par chaque déclaration, en s'appuyant sur le concept de cadrage discursif et sur l'analyse des présupposés et des sous-entendus. La troisième phase, d'ordre socio-institutionnel, a replacé chaque déclaration dans son contexte de production : positionnement idéologique du locuteur, audience cible, plateforme de diffusion, contexte politique et médiatique.

Cette triple analyse a été articulée autour du modèle du carré idéologique de Van Dijk (1998) et de la séquence en quatre temps proposée par Charaudeau (2017) : désignation, disqualification, victimisation, mobilisation.

4. Analyse du corpus

4.1 J. K. Rowling : la mise en scène de l'horreur morale

Corpus 1 : J. K. Rowling (X, 1er août 2024)

C1

« Une image pourrait-elle mieux résumer notre nouveau mouvement de défense des droits de l'homme ? Le sourire narquois d'un homme qui se sait protégé par un establishment sportif misogyne, jouissant de la détresse d'une femme qu'il vient de frapper à la tête, et dont il vient de briser l'ambition d'une vie. » / « Une jeune boxeuse vient de se voir voler tout ce pour quoi elle a travaillé et s'est entraînée parce que vous avez permis à un homme de monter sur le ring avec elle. » / « Expliquez pourquoi vous acceptez qu'un homme batte une femme en public pour votre divertissement. »

4.1.1 Niveau textuel et énonciatif

Les déclarations de Rowling se déploient en trois temps qui correspondent à une montée en tension rhétorique. La première formule une accusation par question rhétorique fictive, installant d'emblée le cadre interprétatif : un « homme » a agressé une « femme ». La seconde généralise la victimisation : Angela Carini devient toutes les femmes qui font du sport. La troisième interpelle le lecteur directement, le rendant complice s'il ne s'indigne pas.

Sur le plan lexical, les choix de Rowling sont calculés pour produire un

effet de choc émotionnel maximal. Le « sourire narquois » transforme un geste facial neutre en preuve d'intention malveillante. La « jouissance de la détresse » fait de Khelif un sadique. L'« ambition d'une vie » dramatise la portée de la défaite d'Angela Carini. L'« establishment sportif misogyne » élargit le cadre de l'accusation bien au-delà de l'individu.

4.1.2 Niveau cognitif et social

Le modèle mental activé par Rowling repose sur un script narratif bien établi dans les discours de protection des femmes : un homme fort (violent, jouisseur) attaque une femme vulnérable (victime, rêves brisés) sous les yeux d'une société complice. Ce script est délibérément choisi car il dispose d'une forte charge émotionnelle préexistante et d'une légitimité morale apparente.

Le carré idéologique (Van Dijk, 1998) est pleinement opérant : Rowling construit un « nous » (défenseurs des femmes, de la justice sportive) et un « eux » (Khelif, l'establishment, ceux qui ne s'indignent pas). Les attributs positifs du « nous » (équité, protection, courage moral) sont accentués ; les attributs négatifs du « eux » (violence, misogynie, complicité) le sont tout autant. Le mécanisme de déshumanisation est achevé : Khelif n'est plus un nom, mais un rôle narratif.

4.2 Giorgia Meloni : la neutralisation scientifique

Corpus 2 : Giorgia Meloni (déclaration publique, 2 août 2024)

C2

*« Les athlètes qui ont des caractéristiques génétiques masculines ne devraient pas être admis aux compétitions féminines. »
/ « Un combat qui n'était pas sur un pied d'égalité. »*

4.2.1 Niveau textuel et énonciatif

La déclaration de Meloni se démarque par sa froideur apparente. Rowling saturait le texte d'émotions ; Meloni dépolitise par le recours à un registre pseudo-scientifique. « Caractéristiques génétiques masculines » simule un diagnostic médical neutre. Cette technicisation (Van Dijk, 2008) est une stratégie rhétorique efficace : elle présente l'exclusion non pas comme une position politique, mais comme une évidence biologique.

4.2.2 Niveau cognitif et social

L'effet cognitif de ce registre est double. D'une part, il confère une apparence d'objectivité à une prise de position profondément idéologique. D'autre part, il rend le contre-discours plus difficile : contester Meloni, c'est sembler contester la science elle-même.

C'est ce que Kerbrat-Orecchioni (1980) appelle la présentation de l'opinion comme fait : formuler l'exclusion comme une nécessité biologique, c'est l'installer comme un fait, non comme une position.

La seconde phrase (« un combat qui n'était pas sur un pied d'égalité ») active le schéma cognitif de l'injustice sportive. Elle n'accuse pas Khelif directement, mais présuppose son incompatibilité avec la catégorie féminine, laissant au lecteur le soin de tirer la conclusion.

4.3 Elon Musk : l'endossement algorithmique

Corpus 3 : Elon Musk (X, 1er août 2024)

C3

Soutien public au hashtag #IStandWithAngelaCarini. Relai et amplification de l'énoncé : « Qu'un homme puisse frapper une femme devant le monde entier. »

La stratégie discursive de Musk se distingue par son caractère indirect et structurel. Plutôt qu'une déclaration en son nom propre, il s'en remet au relai : retweeter, endosser, amplifier. Cette forme d'action discursive, que Paveau (2017) analyse comme un « opérateur d'engagement collectif », lui permet de

prendre position tout en maintenant une distance formelle vis-à-vis de l'énoncé relayé.

Son rôle de propriétaire de la plateforme confère à son geste une dimension supplémentaire. Musk ne se contente pas d'endosser la position : il envoie un signal algorithmique. La mise en avant d'un hashtag par une figure ayant des millions d'abonnés et le contrôle de la plateforme transforme un acte énonciatif en acte infrastructurel. La plateforme elle-même devient un vecteur de polarisation.

4.4 Donald Trump : la promesse comme exclusion

Corpus 4 : Donald Trump (Truth Social, 3 août 2024)

C4

« Je ne laisserai pas les hommes participer aux sports féminins ! »

4.4.1 Niveau textuel et énonciatif

La déclaration de Trump est un modèle de compression politique. En huit mots, elle nie l'identité de Khelif, revendique le pouvoir exécutif, construit un espace menacé et place le locuteur en protecteur. Le « Je ne laisserai pas » n'est pas descriptif, mais performatif (Austin) : un acte promissoire qui projette dans le présent un ordre à venir et y ancre une revendication politique.

Les majuscules et le point d'exclamation ne relèvent pas du hasard stylistique : ils signalent le registre du meeting et du slogan, privilégiant la mobilisation affective sur le contenu informatif. Cette compacité formelle est une stratégie rhétorique : elle interdit la complexité et présente une position contestée comme une évidence.

4.4.2 Niveau cognitif et social

La force de la déclaration tient aussi à son extension. Trump ne commente pas un combat particulier : il s'adresse au « sport féminin » comme catégorie. Cette généralisation transforme la polémique Khelif en plateforme politique, et en promesse de campagne, touchant un public bien plus large que celui qui a suivi le tournoi olympique de boxe.

Le carré idéologique est pleinement opérant. Le « nous » implicite est celui des défenseurs d'un ordre naturel et équitable ; les « hommes » à exclure en sont la menace. Comme le notent Whillock et Slayden (1995), la légitimation la plus efficace du discours excluant est sa capacité à se présenter comme une protection morale. C'est exactement ce que fait Trump : l'exclusion qu'il préconise n'est pas présentée comme une discrimination, mais comme une défense.

4.5 Salvini et Hamori : l'étiquette et la victimisation préemptive

Corpus 5 : Matteo Salvini (déclaration publique, 2 août 2024)

C5

Qualification d'Imane Khelif de « boxeuse trans » et dénonciation d'une « claque à l'éthique sportive et à la crédibilité des Jeux olympiques ».

Corpus 6 : Anna Luca Hamori (réseaux sociaux, avant le combat)

C6

« Peut-être qu'un homme arrêtera mon rêve. »

4.5.1 Salvini : le pouvoir du mauvais nom

Salvini procède le plus brutalement des six. Appeler Khelif « boxeuse trans » est factuellement faux ; Khelif n'a jamais revendiqué une identité trans, mais cette inexactitude est le fondement de l'opération. La dénomination erronée fonctionne comme un présupposé : elle installe une fausse identité sans l'affirmer directement, donc sans avoir à la justifier. Une fois l'étiquette en circulation, la charge de la preuve s'inverse : c'est à Khelif de prouver son innocence, non à Salvini de justifier son accusation.

La seconde partie de la déclaration joue un autre rôle. La « claque à l'éthique

sportive » relève de la dramatisation lexicale et du cadrage moral : elle transforme un cas disputé en crise institutionnelle, faisant du locuteur un défenseur non seulement d'une athlète, mais de l'intégrité du sport lui-même.

4.5.2 Hamori : se faire victime avant l'heure

La déclaration de Hamori opère selon un mécanisme plus subtil, mais tout aussi significatif. Dire « Peut-être qu'un homme arrêtera mon rêve » avant même le combat, c'est se construire comme victime d'une injustice qui n'a pas encore eu lieu. Le « peut-être » offre une dénegation de surface — ce n'est qu'une crainte — mais le présupposé est sans ambiguïté : l'adversaire est un homme, donc le combat est par définition inéquitable.

La victimisation anticipatrice, ce que Charaudeau (2011) appelle la pathémisation prospective, ferme d'avance toute lecture alternative. Le cadre interprétatif est fixé avant même que le combat ait lieu. Quoi qu'il se passe sur le ring, le récit est déjà écrit.

5. Ce que les six déclarations partagent, et ce qui les distingue

5.1 L'architecture de l'accord

Au-delà de leurs différences de surface, les six déclarations présentent une unité structurelle frappante. Cinq

mécanismes discursifs se retrouvent dans l'ensemble du corpus.

L'effacement nominal : le nom de Khelif est systématiquement remplacé par une étiquette catégorielle, « un homme », « des athlètes présentant des caractéristiques génétiques masculines », « une boxeuse trans ». L'effet est à chaque fois une dé-individuation : la personne disparaît derrière une catégorie, qui devient l'objet du discours. L'identité n'est pas décrite, elle est assignée.

La requalification du sport en violence ou en injustice : dans toutes les déclarations, le cadre institutionnel du sport olympique est effacé, remplacé par un cadrage moral ou sécuritaire où les rôles d'agresseur et de victime sont pré-attribués.

La victimisation de l'adversaire : la construction d'une figure victimaire sympathique, Angela Carini, « la jeune boxeuse », n'est pas un simple soutien. Elle opère une délimitation du « nous » et renforce, par contraste, la disqualification de Khelif.

La légitimation par des valeurs partagées : aucune déclaration ne se présente comme une attaque. Chacune parle au nom de la défense, des femmes, de l'équité, de l'intégrité biologique, de l'ordre naturel. En ancrant l'exclusion dans des valeurs largement partagées, le

discours pare la discrimination de respectabilité morale.

La polarisation idéologique : le carré idéologique (Van Dijk, 1998), accentuation des qualités du « nous » et des défauts du « eux », est à l'œuvre dans chaque cas. Le monde est divisé en deux camps ; l'ambiguïté est structurellement exclue.

5.2 Variations de registre, unité de structure

Si la structure sous-jacente est commune, les formes de surface diffèrent. Rowling use du maximalisme émotionnel, saturant le texte d'affects pour produire une réponse viscérale. Meloni dépolitise par la pseudo-science, présentant l'exclusion comme une question technique de catégorisation biologique. Trump arme la brièveté, réduisant une question complexe à un slogan dont la compacité même interdit le débat. Musk exploite l'architecture des plateformes, où le retweet ou l'endossement valent comme alignement idéologique sans argumentation.

Ce que Van Dijk (2008) appelle la reproduction discursive de l'idéologie est à l'œuvre : une même logique structurelle, polarisation, essentialisation, légitimation par des valeurs, s'incarne dans les ressources rhétoriques disponibles pour chaque locuteur. L'idéologie se reproduit non

pas malgré la variation formelle, mais à travers elle.

5.3 La logique en quatre temps de la haine : le modèle de Charaudeau à l'épreuve

Le modèle de Charaudeau (2017), désignation, disqualification, victimisation, mobilisation, s'applique au corpus avec une cohérence remarquable, même lorsque certaines déclarations condensent plusieurs étapes en une phrase.

La désignation est toujours le premier acte. Avant d'être disqualifiée, Khelif doit être nommée, ou plutôt mal nommée. Que ce soit par le « un homme » générique, l'étiquette clinique « caractéristiques génétiques masculines », ou l'erreur « boxeuse trans », la première opération est l'assignation d'une identité à partir de laquelle tous les jugements suivants sembleront découler logiquement. Comme le note Maingueneau (1991), le pouvoir du discours discriminatoire tient d'abord à ce pouvoir de nomination : nommer, c'est décider, et décider avant que l'interlocuteur ait eu la parole.

La disqualification prend des formes diverses. Rowling prête des intentions malveillantes (le « sourire suffisant », la jouissance sadique). Meloni procède structurellement : l'athlète est disqualifiée non parce qu'elle est mauvaise, mais parce que sa biologie,

telle que définie par le discours, la rend incompatible avec la catégorie dans laquelle elle concourt. Comme le montre Kerbrat-Orecchioni (1980), formuler l'exclusion comme une nécessité biologique, c'est l'installer comme un fait, non comme une position.

La victimisation traverse tout le corpus, mais son objet varie. Chez Rowling et Musk, la victime est un individu nommé (Angela Carini, « la jeune boxeuse »). Chez Trump et Meloni, la victime est collective et abstraite (« les femmes dans le sport », « l'équité »). La victimisation anticipatrice de Hamori est peut-être la forme la plus révélatrice : elle construit le dommage avant qu'il n'ait eu lieu, rendant tout événement interprétable dans le cadre préétabli.

La mobilisation est ce qui varie le plus. Chez Trump, elle est ouvertement performative : une promesse politique adressée à un électorat. Chez Rowling, elle passe par la culpabilisation : le lecteur qui ne partage pas son indignation devient complice. Chez Musk, elle est structurelle plutôt que verbale : le hashtag, comme le suggère Paveau (2017), est un « opérateur d'engagement collectif » qui assemble une communauté d'alignement sans exiger de prise de position au-delà du geste de relais.

« Tout acte de désignation est un acte de pouvoir. Nommer l'Autre, c'est déjà décider ce qu'il est, ce qu'il peut faire et ce à quoi il a droit. » (Butler, Excitable Speech, trad. C. Nordmann, Éditions Amsterdam, 2004, p. 18)

5.4 La haine comme effet discursif

L'un des résultats les moins intuitifs de cette analyse est que la haine, dans aucune de ces six déclarations, n'est un point de départ. Elle est un point d'arrivée, ou plus exactement un effet. Chaque texte construit, pas à pas, les conditions qui rendent l'hostilité envers Imane Khelif non seulement justifiée, mais moralement nécessaire. C'est ce que Charaudeau (2017) entend lorsqu'il soutient que le discours de haine produit sa propre logique émotionnelle.

Les mécanismes de cette production sont bien documentés. Soral et al. (2018) ont montré que l'exposition prolongée à des cadrages émotionnellement polarisés érode progressivement la capacité de réflexion critique. Amossy (2014) retrouve ce processus dans le discours polémique : la structure binaire qui caractérise toutes les déclarations ici contraint le lecteur à choisir son camp, et par là à fermer l'ambiguïté qu'exige l'engagement critique.

C'est pourquoi le danger social des déclarations analysées ici ne dépend pas des intentions qui les sous-tendent. La

théorie performative du langage, de Benveniste (1966) à Austin (1970) en passant par Butler (1997), montre que les effets d'un discours discriminatoire sont réels et conséquents, que le locuteur les ait voulu ou non. Les mots font des actes. La question n'est pas ce qui a été voulu, mais ce qui a été fait.

6. Conclusion

6.1 Ce que l'analyse a établi

Cette étude avait pour objectif de retracer les mécanismes linguistiques et idéologiques par lesquels six figures publiques, dans des contextes nationaux et médiatiques variés, ont construit un cadre représentationnel commun délégitimant Imane Khelif comme sujet sportif après sa victoire aux Jeux olympiques de Paris 2024. Les résultats sont suffisamment cohérents pour soutenir plusieurs conclusions solides.

Aucune des six déclarations examinées ne relève du simple avis sportif. Chacune mobilise un ensemble identifiable de ressources discursives — essentialisation identitaire, désignation réductrice, victimisation narrative, cadrage moral, dramatisation lexicale, culpabilisation collective — pour produire un effet idéologique qui déborde largement le contexte de la boxe. Ce sont des interventions rhétoriques structurées, non des réactions spontanées.

La convergence structurelle entre six locuteurs qui ne partagent ni tradition politique, ni contexte national, ni affiliation institutionnelle est l'un des résultats les plus significatifs. Les six discours obéissent à la logique du carré idéologique de Van Dijk (1998), maximisant la représentation négative de la cible tout en protégeant l'image morale de l'endogroupe. L'existence de cette structure partagée sous la variation des registres suggère l'existence d'une grammaire idéologique commune, qui transcende les intentions individuelles.

Le modèle en quatre temps de Charaudeau (2017) s'est également révélé pleinement opérant : désignation, disqualification, victimisation et mobilisation sont identifiables dans chaque cas, même lorsqu'une seule phrase les condense toutes. Ce modèle explique aussi la résistance structurelle de ces discours à la réfutation : en construisant une version des faits qui se présente comme une évidence, ce que Pêcheux (1975) appelle l'effet idéologique d'évidence, ils disqualifient préemptivement toute contre-narration comme complicité ou déni.

6.2 La dimension postcoloniale

Toute analyse complète des discours visant Imane Khelif doit prendre en compte une dimension que l'analyse structurelle ne saisit pas en elle-même : la dimension postcoloniale. Khelif n'est

pas seulement une athlète dont le genre a été contesté. Elle est une femme algérienne dont la présence sur la scène sportive la plus visible du monde est inséparable d'une histoire de domination coloniale, de représentation racialisée et de mise en doute systématique de l'humanité pleine des femmes du Sud global.

Traiter une femme algérienne de « homme » dans la langue des anciennes puissances coloniales n'est pas un acte de langage politiquement neutre. L'analyse par Fanon (1952) des mécanismes de déshumanisation coloniale, qui commence toujours par le déni de la capacité du sujet à se définir lui-même, éclaire ce qui est en jeu dans les opérations de nomination analysées ici. La violence discursive est non seulement genrée, mais aussi racialisée et historiquement située.

Cette lecture postcoloniale ouvre un programme de recherche plutôt qu'elle ne le ferme. Une étude comparée du traitement médiatique de Khelif dans les presses occidentale, arabe et africaine ferait apparaître les asymétries que cette étude, centrée sur des locuteurs de l'hémisphère Nord, ne peut pleinement aborder. La question de qui a le droit de nommer qui, et de quel nom, est en dernière analyse une question de pouvoir.

6.3 Langue, pouvoir et responsabilité

Les déclarations examinées ne sont pas de simples opinions rendues publiques. Ce sont, au sens de Van Dijk (2008), des discours d'élite — des paroles prononcées par des individus disposant d'un capital symbolique important, dont les cadrages pèsent donc démesurément sur l'interprétation des événements par des millions de personnes. Lorsque Rowling, Meloni, Trump, Musk, Salvini et Hamori désignent Khelif comme « un homme », ils ne reflètent pas un sentiment public préexistant : ils produisent et légitiment un modèle interprétatif à grande échelle.

Pour Khelif elle-même, les effets de cette construction discursive ne sont pas abstraits. Le cadre d'analyse de Butler (1997) sur la blessure du langage montre qu'être publiquement et répétitivement mal nommée par des figures d'autorité constitue une diminution réelle de la capacité à occuper un espace social. Le déni du nom est un déni de la position de sujet. L'analyse critique du discours a ici une obligation éthique : rendre les mécanismes visibles est en soi une forme de contre-discours.

Plus largement, ce cas pose des questions pressantes sur le rôle des plateformes numériques dans l'amplification et la normalisation de la parole haineuse. L'ère des réseaux sociaux de masse n'a pas créé la polarisation idéologique, mais elle lui a

donné une vélocité et une extension qu'aucun environnement médiatique antérieur n'avait permises. Développer les outils, analytiques, pédagogiques, institutionnels, pour lire et résister à ces dynamiques est l'une des tâches les plus urgentes de la linguistique critique et de l'éducation aux médias.

« La critique du discours n'est pas un exercice de style. C'est un acte politique. Elle consiste à rendre visibles les mécanismes par lesquels le langage construit les inégalités, pour mieux les déconstruire. » (Charaudeau, Le discours politique, Vuibert, 2005, p. 7)

6.4 Pistes de recherche

Plusieurs prolongements à cette étude mériteraient d'être explorés. D'abord, une analyse des contre-discours — les déclarations de soutien à Khelif produites par des athlètes, des journalistes, des responsables politiques et des citoyens en Algérie, dans le monde arabe et dans les communautés féministes et sportives internationales — permettrait de cartographier de manière contrastive les ressources discursives disponibles pour ceux qui résistent plutôt qu'ils ne reproduisent le cadre dominant.

Ensuite, une approche multimodale s'impose. Les déclarations ici analysées

sont textuelles, mais elles ont circulé avec des images, des vidéos, des memes, des contenus graphiques qui

ont donné aux arguments verbaux un ancrage visuel et une intensification affective. Comme le soutient Paveau (2017), le discours numérique est constitutivement plurisémiotique : ne lire que le texte, c'est lire incomplètement.

Enfin, du point de vue qui est le mien, chercheuse algérienne dont l'investissement dans cette question est à la fois intellectuel et personnel, cette étude est aussi un acte d'engagement. Imane Khelif a franchi la ligne d'arrivée. Elle a gagné sa médaille d'or. Aucune quantité de discours délégitimant ne change ce fait. Mais la lutte pour que les femmes, partout, puissent occuper les espaces qu'elles ont gagnés sans que leur identité soit jugée par ceux qui n'ont pas qualité pour le faire est loin d'être terminée. L'analyse du discours ne peut pas gagner cette lutte à elle seule. Mais elle peut nommer ce qui se passe, et nommer est le commencement de toute résistance.

Liste Bibliographique: (APA)

- Amossy, R. (2010). La présentation de soi. Ethos et identité verbale. Presses Universitaires de France.
- Amossy, R. (2014). Apologie de la polémique. Presses Universitaires de France.
- Angermuller, J., Maingueneau, D., & Wodak, R. (Eds.). (2014). The discourse studies reader: Main currents in theory and analysis. John Benjamins Publishing.
- Authier-Revuz, J. (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours. DRLAV. Revue de Linguistique, 26, 91-151.
- Austin, J. L. (1970). Quand dire, c'est faire (trad. G. Lane). Éditions du Seuil. (Ouvrage original publié en 1962).
- Benveniste, É. (1966). Problèmes de linguistique générale (Vol. 1). Gallimard.
- Brown, A. (2017). What is hate speech? Part 1: The myth of hate. Law and Philosophy, 36(4), 419-468.
- Butler, J. (1997). Excitable speech: A politics of the performative. Routledge.
- Butler, J. (2004). Le pouvoir des mots : Politique du performatif (trad. C. Nordmann). Éditions Amsterdam.
- Charaudeau, P. (2011). Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours (2e éd.). De Boeck.
- Charaudeau, P. (2017). Le débat présidentiel, une parole polémique à visée persuasive. Dans P. Charaudeau & R. Ghiglione (Eds.), La parole confisquée (pp. 9-36). Dunod.
- Fairclough, N. (1992). Discourse and social change. Polity Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). L'énonciation : De la subjectivité dans le langage. Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1991). L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive. Hachette.
- Maingueneau, D. (2014). Discours et analyse du discours : Introduction. Armand Colin.
- Matamoros-Fernández, A. (2017). Platformed racism: The mediation and circulation of an Australian race-based controversy on Twitter, Facebook and YouTube. Information, Communication & Society, 20(6), 930-946.
- Mondal, M., Silva, L. A., & Benevenuto, F. (2017). A measurement study of hate speech in social media. Proceedings of the 28th ACM Conference on Hypertext and Social Media (HT'17), 85-94.
- Paveau, M.-A. (2017). L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques. Hermann.
- Pêcheux, M. (1975). Les vérités de La Palice. Maspero.
- Reisigl, M., & Wodak, R. (2001). Discourse and discrimination: Rhetorics of racism and antisemitism. Routledge.
- Soral, W., Liu, B. S., & Dru, V. (2018). Exposure to hate speech increases prejudice through desensitization. Aggressive Behavior, 44(2), 136-146.

Van Dijk, T. A. (1993). Principles of critical discourse analysis. *Discourse & Society*, 4(2), 249-283.

Van Dijk, T. A. (1998). Politique, idéologie et discours (trad. E. Bouvard & A. Petitclerc). Seuil.

Van Dijk, T. A. (2003). Critical discourse analysis. Dans D. Schiffrin, D. Tannen & H. Hamilton (Eds.), *The handbook of discourse analysis* (pp. 352-371). Blackwell.

Van Dijk, T. A. (2008). *Discourse and power*. Palgrave Macmillan.

Whillock, R. K., & Slayden, D. (Eds.). (1995). *Hate speech*. SAGE Publications.

Wodak, R., & Meyer, M. (Eds.). (2001). *Methods of critical discourse analysis*. SAGE Publications.

Zappavigna, M. (2012). *Discourse of Twitter and social media: How we use language to create affiliation on the web*. Continuum.

7. Annexes :

Les déclarations suivantes constituent le corpus primaire de la présente étude. Elles sont présentées dans leur intégralité, dans leur langue originale de publication.

C1. J. K. Rowling (X, 1er août 2024)

« Une image pourrait-elle mieux résumer notre nouveau mouvement de défense des droits de l'homme ? Le sourire narquois d'un homme qui se sait protégé par un establishment sportif misogyne, jouissant de la détresse d'une femme qu'il vient de frapper à la tête, et dont il vient de briser l'ambition d'une

vie. » / « Une jeune boxeuse vient de se voir voler tout ce pour quoi elle a travaillé et s'est entraînée parce que vous avez permis à un homme de monter sur le ring avec elle. » / « Expliquez pourquoi vous acceptez qu'un homme batte une femme en public pour votre divertissement. »

C2. Giorgia Meloni (déclaration publique, 2 août 2024)

« Les athlètes qui ont des caractéristiques génétiques masculines ne devraient pas être admis aux compétitions féminines. » / « Un combat qui n'était pas sur un pied d'égalité. »

C3. Elon Musk (X, 1er août 2024)

Soutien public au hashtag #IStandWithAngelaCarini. Relai et amplification de l'énoncé : « Qu'un homme puisse frapper une femme devant le monde entier. »

C4. Donald Trump (Truth Social, 3 août 2024)

« Je garderai les hommes hors du sport féminin ! »

C5. Matteo Salvini (déclaration publique, 2 août 2024)

Qualification d'Imane Khelif de « boxeuse trans ». Dénonciation d'une « gifle à l'éthique du sport et à la crédibilité des Jeux olympiques ».

C6. Anna Luca Hamori (réseaux sociaux, avant le combat)

« Peut-être qu'un homme arrêtera mon rêve. »

Article soumis dans le cadre du colloque international [Ville, Date, Institution]